

L'inscription à l'ALSH Vacances étape par étape, en images

Etape 1 :

Rendez-vous sur le Portail Familles et authentifiez-vous avec le nom d'utilisateur et le mot de passe obtenus auprès du guichet Familles.



Le processus d'inscription s'effectue en deux temps :

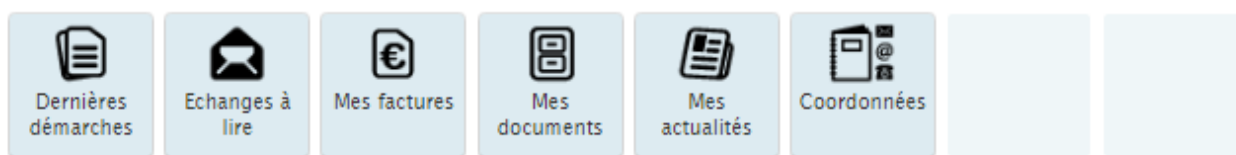
- inscription pour chaque enfant à l'activité ALSH Vacances. **Etape à ne réaliser qu'une seule fois par enfant et par an (année scolaire, de septembre à août).**
- réservation des journées pour vos enfants. Cette étape pourra être exécutée plusieurs fois pour réserver, annuler ou modifier les réservations.

La première partie est à réaliser autant de fois qu'il y a d'enfants. La réservation pourra être traitée unitairement ou de manière globale pour tous les enfants de la famille.

Etape 2 : L'inscription administrative aux ALSH vacances

Cliquez sur l'onglet « Créer une inscription »

MON TABLEAU DE BORD



MA FAMILLE



Puis, suivez le fil d'Ariane proposé...

MA FAMILLE

Gérer les réservations | Créer une inscription | Signaler une absence | AUTRES DÉMARCHES

CRÉER UNE INSCRIPTION

Cyril	Journées Découverte	▶
Juliette	ALSH Maternelle GS	▶
Juliette	ALSH Maternelle PS MS	▶
Juliette	ALSH Vacances - CP CE1 CE2 CM1 CM2	▶
Marc	ALSH Maternelle GS	▶
Marc	ALSH Maternelle PS MS	▶
Marc	ALSH Vacances - CP CE1 CE2 CM1 CM2	▶
Marc	Journées Découverte	▶

Cliquez sur la ligne correspondant à l'enfant à inscrire et sur le niveau scolaire correspondant à celui suivi par votre enfant durant l'année scolaire en cours.

Ainsi,

S'il était inscrit en

- Maternelle petite ou moyenne section (PS ou MS), cliquez sur « ALSH Maternelle PS MS »
- Maternelle grande section (GS), cliquez sur « ALSH Maternelle GS »
- Élémentaire (CP, CE1, CE2, CM1, CM2), cliquez sur « ALSH Vacances – CP CE1 CE2 CM1 CM2 »

Nota : pour les vacances d'été, prendre en compte l'année passée, pas l'année future.

Seule la ligne correspondant à votre enfant sera proposée.

Sur la page suivante, on obtient une présentation de la procédure :



Durée approximative de cette démarche : **1 mn**

LA DÉMARCHÉ



Rappel sur les conditions de réservations et d'annulations :

- Réservation en journée avec repas (7h30-18h) ou en ½ journée sans repas (7h30-12h ou 13h15-18h).
Ne modifiez l'amplitude horaire que si vous souhaitez réserver en ½ journée matin ou après-midi, en respectant les plages indiquées ci-dessus.
- 2 jours d'absence par semaine sont accordés et non facturés, à la condition qu'ils ne soient pas réservés.
- Toute annulation doit être effectuée au plus tard 7 jours avant la date concernée, dans la limite des deux jours d'absence accordés par semaine.
- N'effectuez pas de réservation aux dates où votre enfant est inscrit en Journées « découverte ».

ANNULER LA DÉMARCHÉ

COMMENCER >

Cliquez sur commencer.

Choisissez dans la liste déroulante la classe et l'école fréquentée par votre enfant (année scolaire en cours, de septembre à août).

ENFANCE
ALSH MATERNELLE GS

Durée approximative de cette démarche : 1 mn

1 - MA DEMANDE

ANNULER LA DÉMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

CLASSE DE L'ENFANT

* Sélectionnez la classe de votre enfant : Accueil de Loisirs Maternel Château - GS - Ecole Materne

ANNULER LA DÉMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Une synthèse est proposée avant validation

ENFANCE
ALSH MATERNELLE GS

Durée approximative de cette démarche : 1 mn

2 - LE RÉCAPITULATIF

ANNULER LA DÉMARCHE

< RETOUR À L'ÉTAPE 1

VALIDER

Le demandeur

La demande

CLASSE DE L'ENFANT

Sélectionnez la classe de votre enfant : Accueil de Loisirs Maternel Château - GS - Ecole Maternelle du Petit Train

Si tout est correct, cliquez sur Valider.

A noter que vous pouvez quitter à tout moment la procédure d'inscription en cliquant sur le bouton « Annuler la démarche ».

ANNULER LA DÉMARCHE

Une nouvelle page s'ouvre indiquant que l'inscription a bien été réalisée.

NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

23 sept. 2016 17:19

ENFANCE ALSH Maternelle GS
Juliette

Traité positivement

GÉRER LES RÉSERVATIONS

Vous avez la possibilité de modifier immédiatement les réservations de cette nouvelle inscription.



Deux options se présentent alors :

- soit on réserve les séances pour l'enfant inscrit (option 1)
- soit on revient à l'accueil, on inscrit les autres enfants à l'activité ALSH Vacances » et en dernier lieu, on réserve les séances pour tous les enfants du foyer (option 2).

Etape 3 : réservation des séances







Deux points d'entrée :

- option 1, en cliquant sur le bouton présent sur l'image précédente



- option 2, en cliquant sur « Gérer les réservations » sur la page d'accueil.

MON TABLEAU DE BORD

 Dernières démarches	 Echanges à lire	 Mes factures	 Mes documents	 Mes actualités	 Coordonnées		
--	--	---	--	---	--	--	--

MA FAMILLE

 Gérer les réservations	 Créer une inscription	 Signaler une absence					 AUTRES DÉMARCHES
---	--	---	--	--	--	--	---

Choisir la ligne correspondant à l'enfant et à l'activité, ici, « ALSH Vacances ».

MA FAMILLE

Gérer les réservations | Créer une inscription | Signaler une absence

GÉRER LES RÉSERVATIONS

Chloé	ALSH Vacances	Accueil de Loisirs Maternel Château	du 01/09/2016 au 31/08/2017	▶
Chloé	Jeunesse Mercredi Après-midi	Hub Léo - Le Quai	du 01/09/2016 au 07/07/2017	▶
Chloé	Jeunesse Vacances	Hub Léo - Le Quai	du 01/09/2016 au 31/08/2017	▶
Cyril	ALSH Vacances	Accueil de Loisirs Élémentaire Château	du 01/09/2016 au 31/08/2017	▶
Cyril	Jeunesse Vacances	Hub Léo - Le Quai	du 01/09/2016 au 31/08/2017	▶
Juliette	ALAE Mercredis Après-midi	Accueil de Loisirs Maternel Georges Lapierre	du 01/09/2016 au 07/07/2017	▶
Juliette	ALSH Vacances	Accueil de Loisirs Maternel Château	du 01/09/2016 au 31/08/2017	▶
Juliette	Jeunesse Mercredi Après-midi	Hub Léo - Le Quai	du 01/09/2016 au 07/07/2017	▶
Marc	ALAE Mercredis Après-midi	Accueil de Loisirs Élémentaire Georges Lapierre	du 01/09/2016 au 07/07/2017	▶
Journées Découvertes				▶
Séjours Jeunesse				▶

La fenêtre suivante apparaît :

1 - MA DEMANDE

ANNULER LA DÉMARCHE | ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Juliette - ALSH Vacances - du 01/09/2016 au 31/08/2017 - Accueil de Loisirs Maternel Château - GS - Ecole Maternelle du Petit Train

Semaine | Mois | Réservations du 16/10/2016 au 06/11/2016 | Octobre 2016

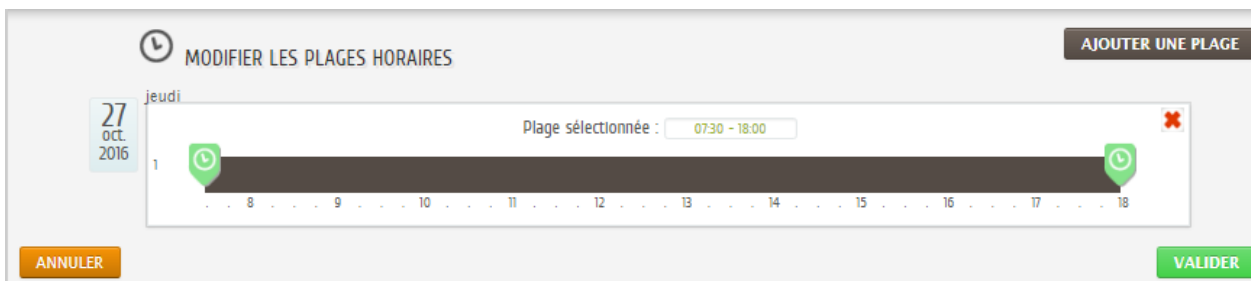
Modification apportées ici | Réservations antérieures en attente d'instruction

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
41	10/10	11/10	12/10	13/10	14/10	15/10	16/10
42	17/10	18/10	19/10	20/10	21/10	22/10	23/10
43	24/10	25/10	26/10	27/10	28/10	29/10	30/10
44	31/10	01/11	02/11	03/11	04/11	05/11	06/11

Pour réserver une journée, cliquez sur le symbole

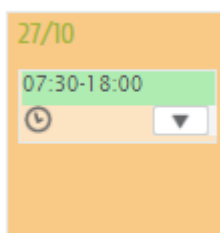


La fenêtre suivante s'ouvre :



Vous pouvez modifier l'amplitude horaire (heure de début-heure de fin). **Ne la modifiez pas, sauf si vous souhaitez réserver en ½ journée matin ou après-midi, en respectant les plages indiquées ci-dessous :**

½ journée sans repas (7h30-12h ou 13h15-18h).



Sur le planning présenté, la réservation apparaît :

Procédez ainsi pour réserver les jours souhaités conformément au règlement en vigueur sur les ALSH.

Une fois la sélection effectuée, vous pouvez valider en cliquant sur

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Attention !

Si vous avez inscrit tous vos enfants à l'ALSH Vacances, avant de procéder aux réservations (option 2), vous pouvez appliquer vos choix à l'ensemble des enfants de la famille. Pour cela, il suffit de cocher la case dans la partie inférieure de la page intitulée « EFFECTUER LA MEME DEMANDE POUR »



Une synthèse des actions effectuées est proposée. Il ne reste plus qu'à valider pour confirmer la ou les réservations ou revenir à l'étape 1 pour corriger vos choix.

2 - LE RÉCAPITULATIF

ANNULER LA DÉMARCHE < RETOUR À L'ÉTAPE 1 VALIDER

Le demandeur

La demande

RÉSERVATION

Juliette - ALSH Vacances - du 01/09/2016 au 31/08/2017 - Accueil de Loisirs Maternel Château - GS - Ecole Maternelle du Petit Train

jeudi 27/10/2016

07:30-18:00

EFFECTUER LA MÊME DEMANDE POUR :

Chloé - du 01/09/2016 au 31/08/2017 - Accueil de Loisirs Maternel Château

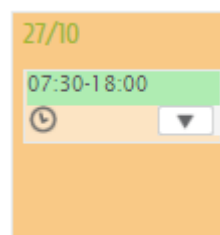
En cliquant sur Valider, on finalise la ou les réservations l'ALSH Vacances.

Vous recevrez un courriel indiquant que la réservation a été prise en compte. Elle sera ensuite traitée par les agents du service enfance qui vous enverrons ultérieurement des courriels vous informant de l'état du traitement de vos demandes. Vous pourrez également visualiser cette information sur le Portail Familles.

NOTA !

Ultérieurement, vous aurez la possibilité de modifier vos réservations : ajout ou annulation. Pour cela, il suffit de cliquer sur « Modifier les réservations » sur la page d'accueil.

Pour l'ajout, reportez-vous à la page 5 de ce document.



Pour l'annulation, cliquez sur le symbole en face la réservation concernée

La fenêtre suivante apparaît :

MODIFIER LES PLAGES HORAIRES
AJOUTER UNE PLAGE

27
oct
2016

jeudi

Plage sélectionnée : 07:30 - 18:00

1

✘

ANNULER
VALIDER

Cliquez sur la croix rouge

La réservation est annulée

The screenshot shows a header area with a clock icon and the text "MODIFIER LES PLAGES HORAIRES". In the top right corner, there is a button labeled "AJOUTER UNE PLAGE". On the left side, there is a date selector showing "27 OCT. 2016" and "jeudi". At the bottom left, there is an orange button labeled "ANNULER", and at the bottom right, there is a green button labeled "VALIDER".

Il suffit de « Valider ».

On peut appliquer de la même manière que pour une inscription ce choix à l'ensemble des membres de la famille inscrit à l'activité.